



**SIX Terravis SA**

Hardturmstrasse 201

Case postale

8021 Zurich

(IDE: CHE-114.332.360)

**Release Notes**

**concernant la mise à jour de Terravis vers la version 6.19 du 20.08.2020**

## Terravis – version 6.19

### Contenu de la mise à jour

#### 1. Aperçu des nouvelles fonctionnalités – adaptations

Les améliorations et corrections suivantes seront disponibles avec cette mise à jour:

##### **Généralités concernant le système Terravis**

- Extension de la fonction d'exportation dans Excel depuis le journal d'audit

##### **Portail de renseignements Terravis**

--

##### **Transactions électroniques Terravis (eGVT uniquement)**

--

##### **Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)**

- Extension de la fonction de redémarrage des opérations interrompues

##### **Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)**

- Renouvellement de l'opération «Consentement du créancier» (pour l'institut de crédit)
- Changement de créancier à SIS, extension pour intégrer le Triple State Support

##### **Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)**

- Renouvellement de l'opération «Consentement du créancier»

## 2. Détail des nouvelles fonctionnalités – adaptations

### 2.1. Généralités concernant le système/portail Terravis

#### **Extension de la fonction d'exportation dans Excel depuis le journal d'audit**

Deux colonnes supplémentaires ont été ajoutées à la fonction d'exportation dans Excel pour les domaines Renseignements et Registre foncier.

Colonnes supplémentaires:

- Sous-catégorie
- Nom d'utilisateur

### 2.2. Portail de renseignements Terravis

--

### 2.3. Transactions électroniques Terravis (eGVT)

--

### 2.4. Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)

#### **Extension de la fonction de redémarrage des opérations interrompues**

Pour les opérations qui ont été rejetées par le registre foncier ou interrompues par Nominee Operations, un redémarrage est à présent possible en reprenant exactement les données d'une opération clôturée.

Les opérations suivantes sont supportées:

- Constitution d'une cédule hypothécaire (eGVT et Nominee)
- Mutation d'une cédule hypothécaire (eGVT et Nominee)
- Transaction Nominee générique (UNIQUEMENT pour Nominee)

Pour redémarrer les opérations, il suffit de cliquer sur le bouton «Démarrer de nouveau» dans le message «Transmission de l'ordre de constitution d'une cédule hypothécaire». Si le bouton n'apparaît pas, il faut vérifier si toutes les tâches/messages dans l'opération concernée ont été confirmés ou terminés.

#### **Remarque:**

Des informations détaillées peuvent être consultées dans le manuel d'utilisation correspondant. Les manuels d'utilisation seront disponibles après la mise à jour.

Les manuels d'utilisation peuvent être consultés sur le site [www.terravis.ch](http://www.terravis.ch).

## 2.5. Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)

### **Renouvellement de l'opération «Consentement du créancier» (pour l'institut de crédit)**

L'opération «Consentement du créancier» a été divisée en deux types d'opération et n'apparaît plus sous le nom «Consentement du créancier».

Au lieu de l'opération «Consentement du créancier», seules les opérations suivantes sont disponibles:

- **Demande d'approbation / d'autorisation**  
Dans cette opération, l'institut de crédit reçoit une demande indiquant les droits de gage ainsi qu'une description de la procédure pour laquelle une approbation/autorisation est nécessaire. La banque saisit, dans l'opération, la décision (réponse) adressée à Nominee Operations et la transmet. L'opération est alors terminée pour l'institut de crédit, et Nominee Operations transmet la réponse.
- **Notification / annonce du registre foncier**  
Cette opération contient un message à caractère informatif. Y figurent les droits de gage concernés de même que la notification/l'annonce. L'opération est terminée dès que l'institut de crédit a confirmé que la notification était réglée.

### **Changement de créancier à SIS, extension pour intégrer le Triple State Support**

Avec la version 6.18, le «Triple-State Support» a été introduit.

Pour les cantons raccordés aux renseignements électroniques (renseignements en ligne), mais pour lesquels le traitement des opérations du registre foncier se fait sur papier (traitement hors ligne), il est désormais possible d'obtenir les données relatives à l'immeuble et au gage immobilier en ligne au moment du lancement d'une opération.

Cette extension est désormais également disponible pour l'opération «Changement de créancier à SIS».

#### **Remarque:**

Des informations détaillées peuvent être consultées dans le manuel d'utilisation correspondant. Les manuels d'utilisation seront disponibles après la mise à jour.

Les manuels d'utilisation peuvent être consultés sur le site [www.terravis.ch](http://www.terravis.ch).

## 2.6. Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)

### Renouvellement de l'opération «Consentement du créancier»

Deux variantes d'exécution sont désormais disponibles pour l'opération «Consentement du créancier», sachant que pour l'une d'elle, une réponse de la banque est attendue comme auparavant.

Dans la deuxième variante, un message est adressé à l'institut de crédit mais aucune réponse ne doit être envoyée.

Il est possible de sélectionner la variante requise lors du lancement de l'opération.

#### Variantes:

- Demande d'approbation / d'autorisation hors ligne

Comme pour l'ancien processus de consentement du créancier, après avoir obtenu l'approbation / l'autorisation du créancier, la réponse de l'institut de crédit est transmise au registre foncier / à un officier public. Plusieurs droits de gage et/ou plusieurs instituts de crédit peuvent être concernés simultanément. Un document scanné est également envoyé. L'opération reste en suspens jusqu'à ce que tous les instituts de crédit concernés aient répondu et que Nominee Operations confirme que la réponse a été envoyée au registre foncier/à un officier public.

- Notification / annonce du registre foncier hors ligne

Un message envoyé par le registre foncier est transmis à l'institut de crédit. La notification contient les droits de gage concernés ainsi qu'un document scanné. Comme l'institut de crédit ne peut pas saisir de réponse dans l'opération, celle-ci est considérée comme réglée pour Nominee Operations. L'opération reste à l'état «En suspens chez d'autres participants» jusqu'à ce que l'institut de crédit marque la notification comme étant réglée.

Des informations complémentaires seront fournies dans le manuel d'utilisation destiné à Nominee Operations, lequel sera actualisé suite à cette mise à jour.